

Apprentissage : 300 millions d'euros au budget 2015 pour la nouvelle aide (Le Guen)

AFP le 16/10/2014 à 17:37

0 



0



0



Le gouvernement va ajouter 300 millions d'euros au budget 2015 pour financer la nouvelle aide aux employeurs d'apprentis promise en septembre par François Hollande, a annoncé le gouvernement jeudi.

"Nous vous proposerons 300 millions d'euros supplémentaires consacrés à l'apprentissage" dans le cadre du "budget que nous discuterons dans quelques jours", a déclaré au Sénat Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, lors des questions au gouvernement.

Cette somme permettra, "dès le début de 2015", de financer la nouvelle prime de 1.000 euros pour l'accueil depuis la rentrée de tout nouvel apprenti dans les entreprises de moins de 250 salariés.

Le ministère du Travail avait annoncé début octobre que cette aide serait intégrée au projet de loi de finances pour 2015, et non à celui de simplification de la vie des entreprises comme prévu initialement.

La prime, qui ne devait concerner que le premier apprenti dans les entreprises jusqu'à 50 salariés, avait été élargie le 19 septembre par le président de la République lors des assises de l'apprentissage.

Elle s'ajoute, pour les entreprises de moins de 11 salariés, à une prime déjà existante de 1.000 euros minimum par apprenti et par année de formation.

Le gouvernement s'est fixé l'objectif de 500.000 apprentis en 2017, contre près de 415.000 en moyenne en 2013. Accessible aux jeunes de 25 ans et moins, le dispositif alterne formation théorique en classe et pratique en entreprise. Il est jugé efficace pour l'insertion professionnelle des jeunes mais souffre d'une image dégradée.